

Prime air bois

Aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois

Conditions d'attribution

2025

RENSEIGNEMENTS :

AGEDEN : 04 76 14 00 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS : 04 76 11 01 09, renovationenergetique@ccoisans.fr

Avant de lancer la procédure d'aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois, le demandeur devra s'assurer qu'il peut bénéficier de ladite subvention en prenant connaissance des critères administratifs, techniques et financiers.

L'appel à projet est ouvert pour l'année 2025 dans la limite du budget alloué par la Communauté de communes de l'Oisans.

Objet : Aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois

Démarche

1. Un dossier de demande de subvention devra être rempli par le demandeur et déposé à l'AGEDEN qui aura à sa charge l'instruction de ce dernier
2. Le dossier devra être déposé avant toute signature d'un devis.
3. Si le dossier est conforme, La communauté de communes éditte un arrêté attributif de subvention
4. A réception de l'arrêté attributif, le demandeur peut débiter la réalisation des travaux. Le délai de réalisation des travaux est précisé dans les critères techniques du présent dossier de demande de subvention
5. Une fois les travaux terminés, le demandeur envoie la ou les factures acquittées à l'AGEDEN
6. Si les factures sont conformes, la communauté de communes procède au versement bancaire par virement administratif. Le virement sera effectif dans un délai maximum de 30 jours après acceptation des pièces justificatives demandées pour le versement de l'aide.
7. Le paiement de la subvention sera effectué par la Communauté de communes de l'Oisans en un seul versement par virement bancaire de la trésorerie de la Mure

Critères administratifs

Un seul dossier par foyer fiscal est éligible à cette subvention.

Sont éligibles :

- Les particuliers ; sont exclues les SCI ;
- Les propriétaires occupants / bailleurs / usufruitiers / nu propriétaires ;
- Les locataires d'une résidence principale ;
- Les logements dont l'adresse des travaux se situe sur les 19 communes du territoire de la Communauté de communes de l'Oisans
- Les logements en résidence principale ou en résidence secondaire.

Pour **les logements en cours d'acquisition**, joindre un acte de propriété.

Critères techniques

1. Les postes de travaux éligibles :

Insert, poêle, cuisinière chaudière bois

- Sous réserve de non-dépôt d'un dossier de demande d'aide à la rénovation énergétique (logement individuel ou copropriété) pour un poste similaire ;
- Remplacement d'une chaudière ou d'appareil indépendant de chauffage au bois datant d'avant 2005 (granulés/buche/plaquette) ;
- Flamme verte 7* ou inscrit au registre ADEME.

2. Réalisation des travaux

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise labélisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Le délai des travaux ne doit pas excéder 18 mois entre la date d'attribution de l'aide et la demande de versement de l'aide.

Critères financiers

Le montant de l'aide accordée est de 1 000 € plafonné à 50% du montant du devis.

Prime air bois

Dossier de demande

2025

Réservé au service instructeur
N° de dossier :
Date du dépôt :

CONSTITUTION DU DOSSIER, Pièces à fournir

Avant le dépôt de votre demande de subvention, vérifiez que votre dossier est complet.

Votre dossier doit être déposé ou envoyé à l'adresse suivante avec le libellé

CC Oisans - Prime air bois :

AGEDEN

14 avenue Benoît Frachon

38 400 Saint Martin d'Hères

Ou par mail : aides-oisans@ageden38.org

Pour le dépôt du dossier :

- La présente demande de subvention remplie, datée et signée,
- le devis NON ENGAGÉ,
- La déclaration sur l'honneur, datée et signée,
- La taxe foncière du logement ou acte de vente si acquisition en année N-1 ou N,
- Une copie de la carte d'identité du demandeur,
- Un RIB pour le versement de la subvention,
- Une photo de l'appareil de chauffage à remplacer et en plan large afin de situer l'appareil dans la pièce dans laquelle il est installé.

Pour le versement de l'aide une fois les travaux terminés

Une fois les travaux réalisés vous devez transmettre à l'AGEDEN :

- La facture de travaux acquittée en totalité avec signature et tampon de l'entreprise ;
- une attestation d'élimination de l'ancien appareil ou attestation de dépôt en déchèterie dûment remplie et signée ci-jointe en annexe (sauf pour les foyers ouverts où une photo de l'emplacement initial est demandée après travaux)
- une photo de l'appareil de chauffage installé, en fonctionnement et en plan large afin de situer l'appareil dans la pièce dans laquelle il est installé.

Identité du demandeur de la subvention

- Propriétaire occupant Propriétaire bailleur Usufruitier
 Nu propriétaire Occupant à titre gratuit

- M. Mme

Nom du demandeur :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : Tél portable :

Adresse mail :

Composition du foyer du demandeur

Nombre de personnes composant le foyer fiscal du demandeur :

Nombre de personnes imposables composant le foyer fiscal du demandeur :

Personne 1, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 2, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 3, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 4, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 5, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Revenu fiscal de référence (RFR)

Dans le cas où le logement est occupé par plusieurs foyers fiscaux, le montant à prendre en compte est la somme de leurs « revenus fiscaux de référence » présent sur chacun des avis d'imposition (Cas des personnes vivant en concubinage, non mariées et non pacsées, si présence d'enfants n'étant plus à la charge des parents, ...).

RFR personne 1: L L L L L €

RFR personne 2: L L L L L €

RFR personne 3: L L L L L €

RFR de l'ensemble des personnes imposables occupant le logement : L L L L L L L €

La présente aide n'est pas conditionnée à des conditions de ressources ces données ont uniquement une vocation statistique.

Descriptif du logement

Nature du logement : résidence principale résidence secondaire résidence touristique

Année de construction :

Surface du logement concerné par la demande :

Le logement a-t-il déjà fait l'objet d'une rénovation énergétique, partielle ou complète.

- Oui Non

Si oui, veuillez indiquer le type de rénovation effectuée et l'année de réalisation :

.....
.....
.....

Ces travaux ont-ils fait l'objet d'une demande de subvention à la communauté de commune de l'Oisans ?

- Oui Non

Si oui, précisez le numéro et la date de l'arrêté attributif :

Descriptif technique

Entreprise :

Raison Sociale :

Nom : Prénom :

N° SIRET et APE :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

N° RGE :

- Matériel remplacé de chauffage au bois :

- Foyer ouvert Insert/Foyer fermé Poêle Cuisinière
 Chaudière bois

Précisez le combustible : buches granulés plaquettes

Année d'installation :

- Matériel installé chauffage bois :

- Insert/Foyer fermé Poêle Cuisinière Chaudière

Précisez le combustible : buches granulés plaquettes

Montant total en € HT :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... certifie sur l'honneur que :

- Le logement déclaré, où j'effectue des travaux, est situé sur la Communauté de communes de l'Oisans ;
- Les travaux faisant objet de la demande ne sont pas facturés à la date de la notification d'attribution de la subvention ;
- Les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts.
- J'ai déclaré l'aide de la Communauté de communes de l'Oisans lors de tout dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès d'un autre financeur et notamment pour « Ma Prime Rénov ».
- Les travaux interviennent dans **le cadre du remplacement** d'un foyer ouvert ou d'un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2005 par un appareil de chauffage au bois labellisé Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.
- Les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts.
- Mon ancien appareil de chauffage sera éliminé (obligatoire, excepté dans le cas d'une cheminée ouverte) en le
 - remettant à l'entreprise qui a réalisé les travaux, en vue de son élimination (fournir l'attestation de destruction ci-joint en annexe) ;
 - déposant moi-même en déchèterie (fournir l'attestation de dépôt dûment remplie et tamponnée ci-joint en annexe).
- L'équipement installé sera utilisé correctement, il sera entretenu régulièrement. J'utiliserai un combustible de qualité (bois sec, non traité).
- J'accepte le principe de visites sur site (sur rendez-vous) permettant de vérifier la situation avant travaux et/ou de constater la bonne mise en œuvre du nouvel équipement.
- Je fournirai toutes pièces complémentaires qui ne figureraient pas dans la liste des pièces mentionnées dans le dossier de demande subvention mais qui seraient néanmoins nécessaires à l'instruction de mon dossier et/ou au versement de l'aide, sur simple demande de la Communauté de communes de l'Oisans ou de l'AGEDEN.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le demandeur ne pourra pas prétendre au versement de l'aide, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indûment perçues.

Nous vous informons que dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données que vos données personnelles sont susceptibles d'être conservées par la Communauté de Communes de l'Oisans à des fins de service.

Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces données conformément au règlement précité en en faisant la demande à la Communauté de communes de l'Oisans.

J'accepte que les photos transmises dans le dossier de demande de subvention soient réutilisées par la communauté de communes de l'Oisans à des fins de communication autour de l'aide qui m'a été attribuée.

J'accepte d'être contacté(e) en vue d'une communication ou d'un témoignage sur mes travaux et les aides de communauté de communes de l'Oisans.

Fait à.....

Signature du demandeur propriétaire

Le.....

Attestation de destruction
Prime air bois/Prime à la conversion

PARTIE A (REPLIE PAR LES INSTALLATEURS)

Pour le compte de la société :
Je soussigné (NOM, Prénom)
Numéro SIREN, le cas échéant :/...../...../...../...../...../...../...../.....
Adresse :
.....

Certifie avoir repris 1 appareil de chauffage au bois détenu par :

NOM, Prénom :
Adresse :
.....
Marque de l'appareil :
Cet appareil a été déposé le/...../.....
auprès du professionnel du recyclage dénommé (Nom, raison sociale) :
.....
Adresse :
.....
Fait à : Le :/...../.....

Nom, Qualité, Signature et Tampon

PARTIE B (REPLIE PAR LES RECYCLEURS)

Pour le compte de la société :
Je soussigné (NOM, Prénom)
Numéro SIREN, le cas échéant :/...../...../...../...../...../...../...../.....
Adresse :
.....

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage désigné dans la PARTIE A et m'engage à procéder à sa destruction physique.

Fait à : Le :/...../.....

Nom, Qualité, Signature et Tampon

**Attestation de dépôt en déchèterie
Prime air bois/Prime à la conversion**

Certificat de dépôt par (cocher la case) :

un PROFESSIONNEL

Pour le compte de la société :

Je soussigné (NOM, Prénom)

Numéro SIREN, le cas échéant :/...../...../...../...../...../...../...../.....

Adresse :

.....

Atteste avoir déposé en déchèterie pour le compte du bénéficiaire ci-après :

NOM, Prénom :

Adresse

.....

le particulier

NOM, Prénom :

Adresse

.....

A la déchèterie de :

Allemond

L'Alpe d'Huez

Le Bourg-d'Oisans

Les 2 Alpes

Livet

Vaujany

L'appareil suivant :

Insert/Foyer fermé

Poêle

Cuisinière

Chaudière

Le :/...../.....

Signature entreprise (et tampon) ou particulier

Signature et tampon agent de déchèterie